

## **ENCADREMENT DES SELECTIONS PROVINCIALES ET AIF**

Le bureau AIF a décidé d'imposer un titre pédagogique aux coaches (et entraîneurs) des sélections provinciales et AIF par un évident souci de cohérence avec nos exigences envers les clubs.

Dans un premier temps, un coach de sélection provinciale devra être **INITIATEUR** et porter une carte de coach

Un coach de sélection AIF devra être minimum **AIDE MONITEUR** et porter une carte de coach.

Mesure transitoire:

- nous donnerons dérogation à votre coach si celui ci s'engage à suivre un des deux premiers cours à venir (un cours initiateur en septembre à Mont Sur marchienne puis en avril/juin de façon centralisée). Ces deux cours pendant la saison 2010/2011.
- pour les sélections AIF, ceux qui doivent terminer une formation le feront - dernière limite- pour la fin de la saison.

Dans le futur, tous ceux qui respecteront les règles en matière de formation pourront bénéficier des dérogations TEMPORAIRES comme pour le coaching des clubs.

Pour le futur rapproché, les contraintes devront être plus grandes encore.